



## Tourisme / Formation au Maroc

# Partis en fanfare, 32 étudiants rentrent au bercail au son de flûte

## ● Ils tournent en rond depuis presque un an

Dans la vision du ministère du Tourisme-au sortir de la crise postélectorale-de faire du secteur touristique un pilier de la relance économique, un partenariat a été signé entre le Royaume du Maroc et la Côte d'Ivoire. Ce partenariat devrait renforcer les capacités de jeunes gens désireux d'embrasser le secteur touristique et hôtelier. Environ 150 personnes à former. Seulement, les premiers «cobayes», 32 au total, qui ont bénéficié de cette formation courant année 2011-2013, sont en phase de le regretter amèrement...

### ET POUR CAUSE...

Cela fait plus d'un an qu'ils ont été ramenés dans leur pays avec en bonus, la négligence totale des autorités dudit ministère. C'est que le jour de leur arrivée, seul le Directeur de la Formation a été les accueillir à l'aéroport. Et dire qu'ils se sont envolés pour le Maroc avec tous les honneurs et le boucan dont sont capables nos ministres, pour faire croire à l'opinion nationale qu'ils font du bon boulot. Bref! Les enfants sont partis au Maroc sous le règne de Charles Aké Atchimom. Après deux ans de formation non sans difficultés (cela fait aussi partie de la formation) et alors qu'ils ont obtenu la ferme assurance qu'ils seront intégrés dans le tissu social, voilà que depuis leur retour, sous le règne de Roger Kakou, plus personne ne semble se préoccuper de leur situation. Comme si l'administration n'était pas une continuité. Mais laissons ces jeunes gens nous expliquer leur désarroi: «Nous sommes arrivés, et depuis, personne ne nous regarde, personne ne nous écoute. Et pourtant, ils font de cette formation un véritable lobbying. Les opérateurs ne savent même pas que nous avons été au Maroc nous faire former. On a souhaité une rencontre avec le ministre mais nos interlocuteurs ne nous le permettent pas. Ils disent qu'ils vont s'occuper de notre cas. Et ça fait plus d'un an que ça dure. Avant qu'on ne parte, nous étions des étudiants. Nous sommes la première promotion qui a fait 100% d'admis avec une moyenne de 15/20. Nous avons nos attestations de fin de stage dûment signées par des grands directeurs d'hôtels marocains qui font office de conseillers de nos autorités en matière d'hôtellerie et de tourisme. Avec tout cela, nous sommes délaissés. Personne ne veut nous écouter. Qu'est-ce qu'on va faire?» Voilà bien une pertinente question. Et 2014 a vu la quatrième promotion prendre son envol. La deuxième promotion devrait, en principe, être de retour d'ici la fin de l'année; si les deux



années de formation sont effectivement respectées. Et à l'occasion du départ de la deuxième promotion, le ministère via son service de communication, a fait passer une note dans quelques rédactions partenaires, afin que nul n'en ignore. Voici pour vous, un extrait de cette note explicative «(...)Ces bourses qui couvrent la période d'un cycle de formation de deux (2) à trois (3) ans maximum, sont destinées aux jeunes ivoiriens titulaires du Baccalauréat et désireux d'embrasser une carrière professionnelle de managers dans les branches du secteur du tourisme. A savoir l'animation touristique, les agences de voyage, l'hébergement et la restauration. Le programme de formation qui s'inscrit dans une vaste convention de partenariat entre le Royaume du Maroc et la République de Côte d'Ivoire, en matière de formation en est à la deuxième édition après le départ de trente deux (32) étudiants en 2011. Au terme de ce processus de formation nous s'étend jusqu'en 2015, ce sont environ cent cinquante (150) compétences qui seront insérées dans le secteur du tourisme et de l'hôtellerie du président de la République. Les bénéficiaires dont les formations seront sanctionnées par un diplôme professionnel coordonneront leur embauche et l'auto-emploi par le biais d'un appui significatif à la création d'entreprises sectorielles. Les cas échéant, ils seront placés dans les collectivités territoriales, les sociétés de développement

touristique, les groupes de promotion et d'intérêt touristique et hôtelier.» In («l'Intelligent d'Abidjan» 11/10/2012). C'est que sur le terrain, il n'en sera rien du tout de ce qui a été raconté dans ce communiqué. Et pourtant, ce ne sont pas les structures sous tutelle qui font défaut au ministère du Tourisme pour effectivement permettre à ces jeunes gens de faire valoir leur compétence après ces deux années passées au Maroc.

### LES SOLIDES ARGUMENTS DE DEUX RESPONSABLES

Écoutons encore nos jeunes hôteliers: «Nous avons fait une réunion où nous avons élaboré une attestation de demande d'emploi et de stage. Pour que le ministre du Tourisme atteste que nous avons fait une formation au Maroc, que nous avons effectivement la compétence pour qu'on s'en serve pour postuler. Le directeur de la formation nous a dit que ce n'était pas un problème et qu'il allait s'en occuper et depuis quelque temps, il nous dit qu'il n'a pas la force de défendre notre dossier.» C'est tout de même étrange, ça! Mais pas tant que ça, puisqu'à l'occasion de l'un des échanges qu'il a eus avec les jeunes gens, le Directeur de la Formation leur aurait laissé entendre quelque chose du genre: «Le ministère du Tourisme ne peut pas investir, former des jeunes, les ramener au pays et les laisser au chômage pendant un an. Un jour, ça va aller. Il ne faut pas baisser les bras...» Ben voilà, «un jour ça va aller!» Ça au moins, c'est un peu clair et ça ne demande pas trop d'énergie! Le

directeur de Cabinet du ministre qui est au vent de la situation des jeunes gens les rassure, à son tour. Mais depuis, rien à l'horizon... Et quand les jeunes gens se font plus insistant, courant mois de février 2014, il leur rappelle, selon leur dire, que le ministère du Tourisme n'est pas un ministère qui emploie des jeunes. Vu que cela fait partie des prérogatives d'un autre ministère, en l'occurrence, celui de la Solidarité de la Famille et des affaires sociales... Et pour donner plus de poids à son argument, voilà un petit adage qu'il partage avec eux. Pour ceux qui s'en rappellent en tout cas, l'adage ressemble à quelque chose comme ceci: «On va faire une comparaison avec le ministère de l'Enseignement supérieur. Quand les étudiants sortent diplômés, est-ce que c'est le ministère de l'Enseignement supérieur qui les insère? Ce n'est pas parce que le ministère vous a formés qu'il est obligé de nous trouver un emploi. (Avant de se ressaisir) Mais jeunes gens, soyez rassurés, on fera mains et pieds pour vous insérer. Mais on n'est pas obligé!» En effet, ça se voit que rien ne les y oblige. Sinon, ces jeunes gens ne seraient pas sur le carreau...

### ET POURTANT, NOUS AVIONS DES PROPOSITIONS AU MAROC

Face à cette dramatique situation, nos étudiants ne finissent pas de regretter d'avoir fait le choix de rentrer au pays pour participer à son développement harmonieux. Et surtout que le ministère leur a fait injonction de rentrer prétextant qu'il y a des places disponibles qui les attendent. S'ils savaient... «Les collaborateurs du ministre nous ont dit que le ministre a exigé qu'on rentre. Que toute la promotion doit rentrer parce qu'il y a des places à occuper au pays. Vu que le ministère est l'initiateur de cette formation, nous n'avons pas fait de difficultés. Nous sommes rentrés. Nous avons foi en notre ministre. Hélas, nous n'aurions pas dû. Nous voilà à tourner en rond depuis près d'un an. Alors que nous avions la possibilité de travailler au Maroc. Nos maîtres étaient disposés à nous garder. Nos parents ont même fait un courrier pour demander au ministère d'accepter qu'on y reste encore le temps de mieux nous former. Et qu'ils en assumeraient les charges avec le ministère si la réponse était favorable. Et qu'ils ne souhaiteraient pas que leurs enfants que nous sommes viennent accroître le nombre de chômeurs après tant d'investissements. Mais le ministère n'a rien voulu entendre. Voilà où nous en

sommes. Notre objectif, ce n'est pas de salir le nom du ministre encore moins de jeter le discrédit sur le ministère. Nous voulons qu'ils tiennent leur promesse et qu'ils nous aident à trouver une place au soleil. C'est tout ce qu'on demande. Nous sommes la première promotion et l'échec de notre réinsertion ne peut pas encourager les autres étudiants envoyés au Maroc, dans le même cadre, à revenir au pays. C'est un tort fait au pays. Les formateurs marocains, à la limite, rient de cette situation. Ils ne comprennent pas qu'après tout ce qu'on a appris chez eux, le ministère ne puisse nous aider à mettre cela au profit du secteur. Et ils continuent quand même à faire partir d'autres étudiants là-bas.» C'est à ne rien y comprendre en effet... Peut-être que l'objectif du ministère du Tourisme d'atteindre les 500 mille touristes d'ici à l'horizon 2015 a été renvoyé à l'horizon 2020. Du coup, tout se comprend. Plus besoin de ressources humaines compétentes pour accueillir tout ce beau monde... On dit merci qu'il?

### AU MINISTÈRE DU TOURISME

Dans le souci d'un savoir davantage, le pachyderme appelle M. Boka, le Directeur de la Formation, à propos du dossier en présence. Selon ce dernier donc, «Mais appelez le cabinet ministériel et vous leur demandez».

A la suite, «L'Éléphant», téméraire, se tourne vers le cabinet, avec au bout du fil, le secrétariat du ministre. Une voix suave de femme nous répond: «Je ne suis pas la personne habilitée à vous répondre, je ne suis pas la personne ressource. Demandez leur afin qu'ils nous donnent le nom de la personne ressource.» Et de poursuivre: «Ils sont allés vous voir en quelle qualité?» Le pachyderme de préciser que «ce sont des étudiants qui n'ont aucun interlocuteur au sein du ministère, c'est pour cela qu'ils ont saisi le pachyderme». La secrétaire de préciser: «Madame ils savent comment faire, demandez leur qui les a envoyés au Maroc; ils ont une personne ressource».

«J'ai appelé le Directeur de la Formation qui semble être la personne ressource et qui m'a demandé de m'adresser au cabinet», rétorque le pachyderme. «S'il y a une personne ressource, c'est bien le Directeur de la Formation, moi je suis au secrétariat du ministre», poursuit la voix féminine. Trêve de commentaires, nous sommes bien dans un jeu de ping-pong dans le quel le Directeur de la Formation et le cabinet se rejettent mutuellement la faute.

MAHI M.